



# MINISTÈRE DE LA MER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Paris, le 11 MARS 2022

Le directeur de cabinet

Monsieur Gérard ROMITI  
Président  
Comité national des pêches  
maritimes et des élevages marins  
134, avenue de Malakoff  
75116 PARIS

Monsieur le Président, *Cher Gérard,*

Je vous remercie pour la qualité des échanges que nous avons pu entretenir au cours des dernières semaines dans le contexte de la hausse des prix du carburant. Vos propositions, comme celles de la Coopération maritime, ont permis de dresser des pistes concrètes qui doivent nourrir un plan d'aide du Gouvernement. Il n'y a pas de solution unique mais une série de mesures dont certaines relèvent du Gouvernement, et d'autres des pétroliers, de l'interprofession et des collectivités. Le Gouvernement s'est engagé à faire des annonces rapidement.

Je souhaite dans ce courrier vous faire la liste des dispositifs sur lesquels nous avons commencé à travailler :

- Des aides directes qui devraient être applicables d'ici quelques jours prévoyant une prise en charge exceptionnelle des charges sociales, dans sa stricte dimension euro compatible, dans une enveloppe en cours de définition, qui distinguerait les types de navires et les armements les plus impactés ;
- Des reports de charge, conformément à une demande de certains armements ;
- L'instruction des demandes d'arrêts temporaires et de chômage partiel portées par les armements, pour protéger les équipages, sur le modèle de ce qui s'est fait pour la crise du covid-19 ; à ce titre, je vous invite à poursuivre le travail vers un accord de branche pour limiter la prise en charge par les armements.

J'ajoute que le rééchelonnement du Prêt garanti Etat auprès du Médiateur du crédit, dans des conditions fixées en fonction de la situation individuelle des demandeurs, et pouvant conduire à reporter la première échéance jusqu'à six mois et à allonger la maturité jusqu'à 4 années supplémentaires, est bien prévu et déjà annoncé par le Gouvernement.

Le ministère de la mer participe aux travaux du Gouvernement dans le cadre du plan résilience et la pêche en fera bien partie. Notre objectif est de maintenir l'activité de la filière pêche et des mises sur le marché des produits de la mer.

Nous prenons acte de la difficulté, dans le contexte, de rejeter un certain nombre d'espèces et interrogerons la Commission sur un assouplissement temporaire, pendant cette période de crise, à l'aune des avis scientifiques.

.../...

Nous insisterons également auprès de l'Union européenne pour le renouvellement de la flotte de pêche. Notamment en vue de l'évolution des lignes directrices de l'Union européenne en matière d'aides d'Etat. Je crois ainsi que la poursuite des travaux sur la construction du Plan d'actions pour une pêche durable doit aussi permettre de donner des perspectives, et résoudre quelques questions structurelles de la pêche dans le temps long, notamment sur le renouvellement de la flotte.

En outre, et comme nous nous y sommes engagés, nous avons eu des discussions avec les représentants du secteur pétrolier et du secteur bancaire, avec les collectivités et mais aussi avec le secteur aval de la pêche. Je sais que vous avez également eu l'occasion de travailler avec France filière pêche à la mise en place de solutions concrètes, pour que le choc du prix des carburants soit partagé par toute la filière et l'interprofession.

Je souhaite être clair, dans ce courrier, comme au cours de ma présentation lors du Conseil du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins, il n'y a pas de possibilité d'action sans unité de la pêche française. Il me semble utile que vous transmettiez le message à l'ensemble de vos mandants, ces solutions, nous les bâtissons ensemble, à votre profit, pour que la pêche française vive et continue de se construire.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

*À très bientôt pour continuer à construire ces réponses ensemble*

François LAMBERT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a series of connected strokes that form the name 'François Lambert'.